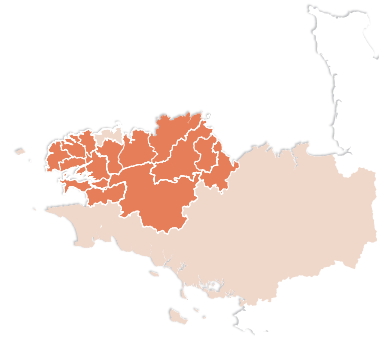


L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ, DE QUOI PARLE-T-ON ?

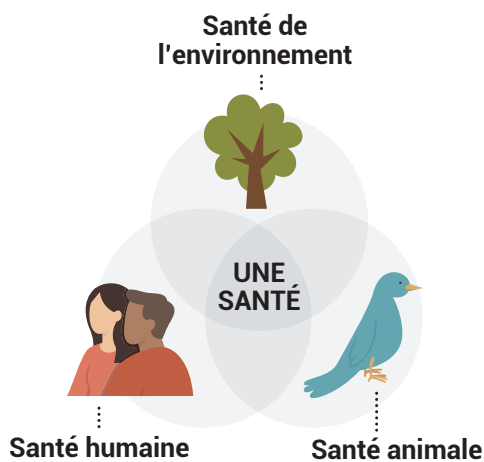


#03 | Mai 2026

OBSERVATOIRE | Note d'analyse



Crédit : Adeupa



« Cœur » (urbain), « poumon » (vert), « artère » ou « colonne vertébrale » (de déplacement), « opération » (d'aménagement), autant de mots empruntés à la médecine, qui montrent le lien profond entre urbanisme et santé. Un lien historique puisque dès le IV^{es}. avant notre ère, Hippocrate faisait déjà le rapport entre environnement et santé, même si, dans les faits, c'est surtout à partir du XIX^{es}. que la manière d'aménager nos espaces urbains évolue, suite aux grandes épidémies (choléra, peste...), combinées aux différents exodes ruraux et révolutions industrielles ainsi qu'aux grandes avancées médicales.

Le concept d'urbanisme favorable à la santé poursuit ces réflexions. Il est développé en France dans les années 2010, même s'il est porté depuis plus longtemps par l'organisation mondiale de la santé (OMS), et s'accélère depuis la crise du Covid en 2019. Il s'agit de penser la santé au-delà de la maladie ou des besoins médicaux mais plus globalement sous l'angle du bien-être global, qui puise ses sources dans les conditions de vie. Selon la charte d'Ottawa de 1986, plus qu'un état, la santé est une ressource et un processus dynamique et global qui doit permettre à chaque individu « d'identifier et de réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter... ».

80 % de notre état de santé est déterminé par notre environnement social, économique ou environnemental que les politiques publiques peuvent impacter positivement ou négativement. Les collectivités locales peuvent agir en intégrant les enjeux de santé à toutes les étapes des processus de production de l'aménagement, d'autant plus lorsque les choix d'aménagement et d'urbanisme présentent des co-bénéfices en termes de santé, d'environnement et de climat.

Travailler sur l'urbanisme favorable à la santé, c'est aussi créer de la transversalité en mêlant plusieurs métiers et compétences, et en impliquant les habitants et usagers.

Les démarches d'urbanisme favorable à la santé (UFS) sont ainsi au croisement des enjeux de santé publique et des changements environnementaux, au cœur des préoccupations des élus et des citoyens.

ONE HEALTH - UNE SEULE SANTÉ

Santé de l'humain, santé de l'environnement et santé de l'animal sont étroitement liés. C'est le concept « OneHealth - une seule santé », mis en avant depuis les années 2000. Il s'agit d'avoir une approche globale des enjeux sanitaires montrant l'équilibre et les interactions entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes.

À la croisée des enjeux

Pourquoi s'y intéresser ?

Les enjeux de santé publique contemporains sont nombreux : vieillissement de la population, accroissement des inégalités de santé (sociales, environnementales, territoriales), augmentation des maladies (cardiovasculaire, diabète, asthme...), isolement et précarité des populations ou encore nouvelles maladies liées au changement climatique par exemple transmises par les moustiques (maladies vectorielles).

Les changements environnementaux issus des activités humaines (urbanisation croissante, dégradation des écosystèmes naturels, changement des modes de vie, changement climatique) influent également sur la santé humaine de façon directe ou indirecte.

La démarche d'urbanisme favorable à la santé permet donc d'agir en transversalité sur ces différentes dimensions.

Comment s'y prendre ?

Travailler sur l'urbanisme favorable à la santé c'est se poser un certain nombre de questions :

- À quels risques potentiels j'expose la population et comment j'y remédie ?
- Comment mes aménagements peuvent réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en agissant sur les inégalités environnementales, de cadre de vie et de publics ?
- Quelles formes urbaines et quelle qualité de logements mettre en œuvre pour répondre au mieux aux besoins de mes habitants ?

- Comment penser mes espaces publics pour les rendre inclusifs et favorables au vivre ensemble ?
- Comment favoriser les déplacements actifs sur mon territoire ?
- Comment adapter mon territoire aux changements climatiques et limiter mes impacts sur la ressource ?
- Comment et où développer mon économie, mes commerces, mes équipements et services pour qu'ils soient accessibles et permettent à ma population de s'épanouir ?
- Comment optimiser, régénérer, renouveler mon patrimoine bâti existant afin de limiter mes extensions urbaines ?
- ... ?

Il s'agit ensuite de **prioriser ces enjeux en fonction du projet et de s'assurer de leur intégration à chaque étape du projet.**



Les changements environnementaux issus des activités humaines influent également sur la santé humaine de façon directe ou indirecte.

Agir pour la santé

Des premières briques pour aller vers une réflexion globale



NATURE EN VILLE

Une coulée verte qui relie les quartiers, suite à la réflexion initiée dans le plan guide de la commune, travaillé avec les habitants. Un espace intergénérationnel et multifonctionnel.

Saint-Quay-Perros (22)



MOBILITÉ

Réflexion sur les mobilités douces avec, par exemple, la réalisation d'un schéma directeur vélo, l'aménagement de cheminements du quotidien et touristiques permettant de relier les différentes polarités de la commune.

Landéda (29)

L'urbanisme favorable à la santé, à la croisée des enjeux d'urbanisation, de changements environnementaux et de santé publique



Politiques publiques

Les différents champs décisionnels

- Environnement
- Transport/mobilité
- Urbanisme et aménagement
- Alimentation
- Habitat
- Gestion et prévention des risques
- Emploi et insertion
- Accompagnement des populations vulnérables
- Sport
- ...

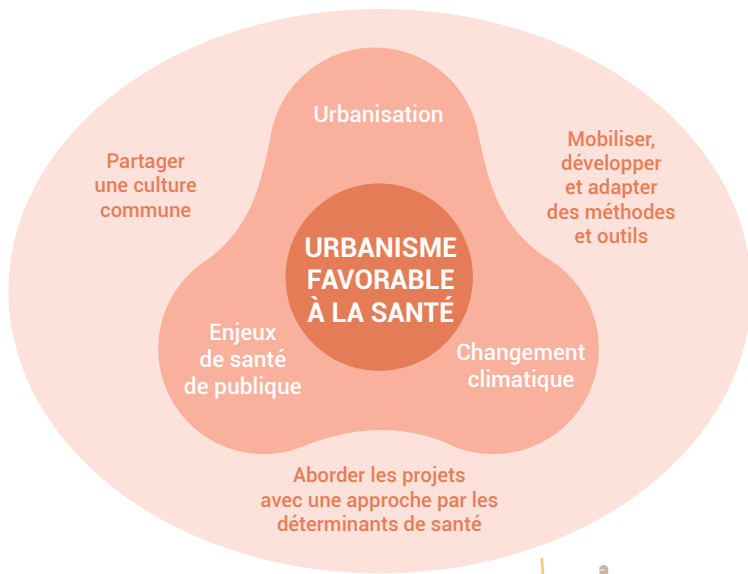
INFLUENCENT ET IMPACTENT LES CHOIX

ORIENTENT

Santé, bien-être, qualité de vie

«La santé mentale est un état de bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité». Organisation mondiale de la santé, 1946

IMPACTENT



Aménagements

Différents leviers pour agir

- Formes urbaines (habitat, organisation spatiale, ...)
- Logements (surface, orientation, matériaux, ...)
- Espaces publics (qualité, mobilier, inclusivité, ...)
- Espaces naturels (proximité, gestion, biodiversité, traitement des îlots de chaleur urbains ...)
- Mobilités (voies piétonnes, pistes cyclables, etc.)
- Économie, services (localisation, commerce, emplois, ...)
- Ressources (alimentation, préservation des sols, eau, ...)

AGISSENT DE FAÇON POSITIVE OU NÉGATIVE

Déterminants de santé

Poids des facteurs influançant notre état de santé

Influence sur de nombreuses pathologies

Dimensionne les besoins de prise en charge

Pas d'action possible

80 % : conditions de vie et environnement

- Habitabilité/cadre de vie
- Environnement physique/qualité des milieux
- Environnement socio-économique
- Styles de vie/comportements individuels

15% : système de soins

- Offre, accessibilité, maillage...

5% : facteurs génétiques, biologie

- Âge, sexe, hérédité



LOGEMENT

Réhabilitation lourde de logements sociaux qui allie rénovation et amélioration énergétique ainsi qu'une meilleure habitabilité par l'ajout de balcons.

Morlaix (29) | Vierge noire

LIEN SOCIAL /ALIMENTATION

Création d'une ferme urbaine au cœur de Brest dans les quartiers de Bellevue et Quéilverzan. Le projet mêle des activités de maraîchage et un espace social ouvert à tous.

Brest (29) | Ferme de Quélibelle
Crédit : Julien Creff / Brest métropole



On ne part pas d'une feuille blanche

S'approprier les outils et méthodes existants

Lorsque les porteurs de projet souhaitent s'engager dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé, ils peuvent s'appuyer, entre autres, sur les guides suivants :

Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts & outils ; Guide EHESP/DGS, Roué-Le Gall Anne, Le Gall Judith, Potelon Jean-Luc et Cuzin Ysaline, 2014.

C'est un outil, commandé par la Direction générale de la santé auprès de l'EHESP, afin d'analyser les impacts sur la santé des projets d'urbanisme à destination des ARS. Il permet d'initier un travail de recherche et d'expertise sur les leviers de prévention et promotion de la santé (PPS) dans le champ de l'urbanisme. Les regards croisés de l'équipe pluridisciplinaire ont permis de mener une large réflexion autour des enjeux de santé publique en milieu urbain et d'identifier un certain nombre de pistes pour agir pour un urbanisme favorable à la santé. Il est organisé en deux parties : la première qui éclaire les concepts et la deuxième qui est un outil pratique d'aide à l'évaluation des impacts sur la santé des projets d'aménagement à l'attention des ARS.

Ce guide trouve une déclinaison spécifique s'adressant aux acteurs s'engageant dans une démarche de plan local d'urbanisme : « Agir pour un urbanisme favorable à la santé : Outil d'aide à l'analyse des plans locaux d'urbanisme au regard des enjeux de santé »

Le guide Isadora, une démarche d'accompagnement à l'intégration de la santé dans les opérations d'aménagement urbain. Sous la direction de l'EHESP et de l'a-urba, avec le soutien de l'Ademe, la DGALN, la DGS, et en collaboration avec la Fnau.

C'est un outil synthétisant des éléments de compréhension et des conseils pour intégrer concrètement les enjeux de santé et d'environnement au processus d'élaboration d'une opération d'aménagement urbain. Il est destiné à l'ensemble des acteurs de l'aménagement opérationnel.

Il existe, par ailleurs, d'autres méthodes sur lesquelles s'appuyer comme l'**évaluation d'impact en santé (EIS)**. C'est un outil au service des collectivités qui permet de faire face à la complexité des situations. Il permet d'évaluer une démarche de projet urbain, de documenter de planification ou autre, de partager les connaissances et de sensibiliser aux enjeux de santé afin d'agir sur les déterminants de santé pour éclairer les choix.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

Pour en savoir



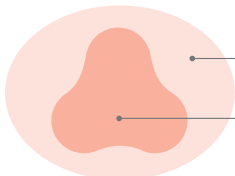
Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts & outils

[Guide EHESP/DGS, 2014](#)



Le guide Isadora, une démarche d'accompagnement à l'intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain

URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ



Comment s'y prendre ?

À la croisée des enjeux

Crédit : Illustration inspirée des différentes productions de l'EHESP

ART POUR TOUS

Le street art transforme le centre-ville de Saint-Brieuc en galerie à ciel ouvert pour tous. Le street art favorise les interactions sociales, rend accessible et démocratise l'art dans l'espace public.

Saint-Brieuc (22)



ÉDUCATION

Le projet Sainbiote porté par l'Ulamir-CPIE interroge le lien entre nature/biodiversité et santé. Il a pour objectifs de favoriser l'appropriation de la thématique santé nature et de sensibiliser les professionnels et le grand public.

Morlaix (29) | Projet Sainbiote
Crédit : Ulamir-CPIE

Comment passer à l'action ?

Mobiliser les acteurs...

Pour intégrer la santé dans les politiques d'aménagement, il est nécessaire d'identifier les acteurs pouvant être mobilisés ou sensibilisés au projet :

- **Les collectivités**, que ce soient les élus ou les différents services portant des politiques sectorielles pouvant intéresser le projet,
- **Les institutions** comme l'Agence régionale de santé (ARS) qui signe des contrats locaux de santé (CLS) avec les intercommunalités. L'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB) qui produit des études et données sur la connaissance environnementale. Le réseau français villes-santé dont Brest, Saint-Brieuc et Saint-Brieuc Armor Agglomération font partie,
- **Les experts / chercheurs** comme l'École des hautes études en santé publique (EHESP) qui forme les personnes et produit des études sur le sujet. L'Observatoire régional de la santé (ORS), structure associative, qui réalise des études permettant d'améliorer les connaissances sur la santé des Bretons et d'en analyser les déterminants. L'Université de Bretagne occidentale (UBO) au travers des travaux menés dans la chaire « Care lieux ». Le réseau R'bus qui a pour but de venir en appui aux politiques locales et qui regroupe différents acteurs de l'ingénierie, de l'aménagement, de l'enseignement et de la recherche,

- **Les acteurs de l'aménagement** comme les agences d'urbanisme ou les CAUE qui contribuent par leurs observatoires à la connaissance et la mise en perspective des données et réalisent des études ; le Cerema, via sa plateforme « territoire engagé pour un environnement, une santé » qui recense et partage les initiatives des territoires,
- **Les professionnels de santé et sociaux,**
- **Les représentants des associations et des habitants** avec leur expertise d'usage et leur connaissance des territoires,
- **Les acteurs économiques,**
- ...

...et les aides financières

Il existe plusieurs dispositifs financiers pouvant être mobilisés pour cette démarche comme le Fonds verts, des dispositifs financés par la banque des territoires au travers de ses appels à manifestation ou à projet. Des aides plus locales peuvent également exister, financées par les ARS par exemple, ou des contractualisations territoriales comme par exemple les CPER, les fonds européens...

Il existe plusieurs dispositifs financiers pouvant être mobilisés pour cette démarche comme le Fonds verts, des dispositifs financés par la banque des territoires au travers de ses appels à manifestation ou à projet.

Activer différents leviers de l'aménagement

Pour mettre en œuvre une démarche d'urbanisme favorable à la santé, plusieurs leviers peuvent être activés :

En amont des opérations, des démarches d'observations du territoire peuvent être mises en œuvre afin d'identifier les enjeux locaux et suivre les évolutions dans le temps. Certains d'entre-elles existent déjà :

- les diagnostics locaux en santé environnement (DLSE),
- les contrats locaux de santé (CLS),
- l'observatoire local de l'environnement (OLE).

Il est aussi possible d'intégrer des leviers dans **les documents de planification** comme les Scot ou les PLUI, au niveau des orientations générales (PAS et DOO pour les Scot, PADD pour les PLUI) mais aussi de manière réglementaire (règlement, OAP...).

Enfin, **en phase opérationnelle**, les collectivités locales ont les moyens d'agir pour mettre en œuvre un urbanisme favorable à la santé :

- en s'assurant de l'intégration d'une instance santé dans la gouvernance de l'opération,
- en élaborant un portrait de santé et de l'environnement pour comprendre le cadre dans lequel s'inscrit le projet et identifier les problématiques et/ou leviers locaux,
- en intégrant la population afin d'obtenir des données perçues (retours d'usages) et faire la promotion / partager les enjeux de santé. Des diagnostics sensibles, intégrant les 5 sens, peuvent être mis en œuvre,
- et en priorisant certains enjeux de santé en fonction des enjeux déterminés lors de la conception des projets.



ESPACE PUBLIC

La prise en compte de certains publics spécifiques comme les enfants dans l'aménagement contribue à l'UFS. C'est le cas par exemple à Brest aux abords de l'école Langevin-Freinet. La rue Albert Thomas a été fermée à la circulation et végétalisée avec les enfants.

Brest (29) | école Langevin Freinet
Crédit : Robin Meurtin / Brest métropole



PLANIFICATION

L'approche UFS du PLU a été déclinée dans l'ensemble des documents. Après un diagnostic santé, cette approche se retrouve par exemple dans l'OAP « Santé » sous différents axes.

Garges-Lès-Gonesse (95)

Urbanisme et santé : un lien ancien à réinterroger

Les différentes politiques urbaines mises en œuvre ont souvent été influencées par l'état de santé des populations, en particulier lors des grandes épidémies. Cette prise de conscience est aujourd'hui accrue par des inégalités sociales croissantes et des enjeux environnementaux impactant plus ou moins directement la santé des populations. Petit retour chronologique sur le lien urbanisme-santé au fil du temps :

Hygiénisme

C'est surtout à partir du XIV^{ème} siècle que les différentes épidémies qui se succèdent commencent à bouleverser la manière de concevoir nos villes. En effet, la constitution des villes avec des ruelles étroites et une densité humaine importante favorise la propagation rapide des épidémies. On redécouvre alors Hippocrate et ses préceptes sur l'eau, l'air et les lieux lors de la peste noire en Europe. Pour lui, les villes doivent être bâties en fonction de la proximité avec une eau de qualité et en tenant compte des vents dominants. Les recherches scientifiques menées dès le XVIII^{ème} siècle, vont compléter cette vision par une approche sur l'intérêt des végétaux pour purifier l'air et inspirer ainsi les premiers parcs urbains.

C'est à la suite de l'épidémie de choléra au XIX^e siècle que les premiers réseaux sanitaires que nous connaissons aujourd'hui ont été mis en place. Les premières réglementations liées à la lumière et à l'air dans nos logements ont également été introduites en réponse aux maladies respiratoires, comme la

tuberculose, fortement répandue en Europe à l'ère industrielle. La traduction la plus connue de ce changement dans la manière d'aménager les villes est celle d'Hausmann, à la fin du XIX^e siècle, dont le thème de campagne est : « Paris embellie, Paris agrandie, Paris assainie ».

Les premières cités ouvrières ainsi que des cités utopistes comme le familistère de Guise font leur apparition ou, plus près de nous, la ville Ginglin à Saint-Brieuc.

Hygiénisme et urbanisme vont de pair jusqu'au milieu du XX^eS. Dans les premiers plans d'urbanisme, loi Cornudet de 1919-1924, l'hygiène occupe une place importante. Cette approche s'est traduite à Brest dans le plan d'embellissement de Georges Milineau qui conçoit une ville aérée et assainie, ouverte à la circulation automobile, idée qui fut reconduite par Jean-Baptiste Mathon à la reconstruction de la ville.

Au XX^{ème} siècle, la révolution industrielle, le développement de la circulation, de l'habitat, la consommation de masse vont accroître les pollutions (pollution de l'air, bruits). Elles vont conduire à éloigner les espaces de production du reste de la ville. Cette notion de zoning, initiée par la charte d'Athènes, va se poursuivre lors de la reconstruction des villes après-guerre, avec des îlots ouverts en rupture avec les formes urbaines traditionnelles. Cette forme urbaine trouvera son apogée dans la construction des grands ensembles. Elle n'existait pas jusque-là dans les villes bretonnes et les logements proposés offrent, pour l'époque, des normes de confort rarement atteintes jusque-là : eau courante, salle de

bain, logements spacieux et bien éclairés... répondant à l'insalubrité chronique des logements existants.

Fonctionnalisme

Avec l'exode rural, jusque dans les années 1970 à 1980, la forte demande de logements s'est traduite par un étalement urbain rapide en périphérie, entraînant, entre autres, des déplacements accrus. Les changements dans les modes de vie, devenus plus sédentaires, basés sur les déplacements automobiles, entraînent des problèmes de santé : hausse des maladies cardiovasculaires, diabète... Santé et urbanisme se séparent : on soigne la maladie et on s'intéresse moins à sa prévention.

Durable, résiliente, low-tech, circulaire, sobre, frugale...

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, la société prend conscience des impacts qu'elle exerce sur le climat et des dérèglements qu'elle génère. Les différentes crises que nous traversons (surmortalité liée aux canicules, effondrement de la biodiversité, crise covid par exemple), ont remis au centre des débats notre modèle d'aménagement.

La recherche de co-bénéfices entre urbanisme et santé apparaît donc être un levier important à actionner pour répondre à ces enjeux.

Pour aller plus loin

Avec l'Adeupa



[Nature et ville dense : des enjeux liés - Observatoire de l'aménagement n°1](#)
Juin 2024



[La précarité alimentaire à Brest métropole : quelles réalités et quels enjeux ?](#)
Janvier 2025



[Refaire place au piéton : ça marche ! - Observatoire de la mobilité n°9](#)
Septembre 2022

Et ailleurs

- [UFS, mieux comprendre et agir sur son territoire](#), ARS, Grand Z'est - agences d'urbanisme
- [Dépasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain : les clefs de l'urbanisme durable](#), Ademe
- [Portraits de territoires](#), ARS Bretagne
- [Urbanisme et santé : alliés pour la vi\(II\)e](#), ARS, Dreal, ORS et agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

LES OBSERVATOIRES | AMÉNAGEMENT

Direction de la publication : Yves Cléach | Réalisation : Johane Colloc

Mise en page : Jeanne Lefer | Relecture : Magali Can

Contact : contact@adeupa-brest.fr | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest | Tél : 02 98 33 51 71

Tirage : 250 exemplaires | Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026

Réf : 26-066 | Site web : www.adeupa-brest.fr

